

La biodiversité, une opportunité pour votre territoire

La LPO soutient le programme
« Territoires engagés pour la nature »



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LA LPO, PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

En tant que « Partenaire engagé pour la nature », la LPO soutient le programme « Territoires engagés pour la nature », porté par l'Office français de la biodiversité. La démarche « TEN » encourage et accompagne les collectivités dans la réalisation d'un plan d'action sur 3 ans, en faveur de la biodiversité. Ce document vise à proposer des exemples d'actions sur lesquelles la LPO peut soutenir les collectivités pour bâtir leur projet. Éducation à l'environnement, apport de connaissances et inventaires, changement des pratiques en espaces verts et naturels, protection des espèces sauvages, sont autant de domaines dans lesquels la LPO vous propose des actions clés en main.

Réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

L'ABC permet à une commune ou intercommunalité de mieux connaître son patrimoine naturel par la réalisation d'une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle de son territoire. Cette initiative vise ainsi à le préserver et le valoriser en impliquant et sensibilisant les habitants et en mobilisant élus et acteurs du territoire. Cette connaissance et l'identification des enjeux facilitent aussi leur intégration dans les politiques locales. L'ABC est souvent une première étape essentielle pour la construction d'un plan d'action « TEN ». Votre LPO locale peut vous aider dans la réalisation de votre ABC.

En savoir plus :

<https://ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>



© A. Orseau



© A. Meunier / LPO / Life Vision

LE PROGRAMME « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »



© P. Jourde

La biodiversité décline à un rythme sans précédent. En France 18 % des espèces sont éteintes ou menacées, 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable (source ONB). En cause : l'artificialisation et la destruction des milieux, les pollutions, les prélèvements excessifs, le changement climatique, les espèces exotiques envahissantes...

Pour faire face à l'urgence et reconquérir la biodiversité, la mobilisation s'organise, au niveau local, avec le programme « Territoires engagés pour la nature », initiative conjointe du ministère de la Transition écologique et de Régions de France. La démarche a pour ambition de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'action en faveur de la biodiversité portés par les collectivités. La démarche est portée localement par des collectifs régionaux (Conseil régional, D(R)EAL, Direction régionale de l'OFB, Agences de l'Eau concernées, Départements volontaires) avec l'appui de partenaires.

Devenir « Territoire engagé pour la nature » vous permettra :

- d'être accompagné pour formaliser un programme d'actions réaliste et concret
- de renforcer vos connaissances et compétences en matière de biodiversité
- d'être aidé dans la recherche de financement
- de rejoindre le club des engagés pour partager des expériences et des outils
- de bénéficier d'une valorisation locale, régionale et nationale des projets et bonnes pratiques.

COMMENT DEVENIR UN « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE »

Pour être reconnu « Territoire engagé pour la nature », il vous faudra formaliser un plan d'actions en faveur de la biodiversité et le mettre en œuvre dans les trois ans. Le plan d'action sera évalué par un jury régional.

Pour sa réalisation, vous pouvez vous rapprocher de votre collectif régional (plus d'informations sur <https://engagespouurlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/rejoindre-le-programme>) et, bien sûr, de votre LPO locale (www.lpo.fr).



© A. Meunier / LPO / Life Vison

Forte d'une expertise reconnue en matière de biodiversité, la LPO saura vous apporter un accompagnement adapté à vos besoins pour réaliser un plan d'action TEN. Parmi les actions que pourra vous proposer la LPO proche de chez vous : la protection des milieux naturels, l'éducation et sensibilisation à l'environnement, des réalisations d'inventaires et apports de connaissances naturalistes...

Retrouvez le guide pratique de l'élu local ainsi que trois exemples d'actions phares proposés par la LPO, qui vous permettront de préserver votre patrimoine naturel quelles que soient les caractéristiques de votre territoire (espace urbain ou rural, terres agricoles...) :

- Nature en ville : allier biodiversité et aménagement urbain
- Des Terres et des Ailes : restaurer le patrimoine naturel des milieux agricoles
- Refuges LPO : créer des réservoirs de biodiversité sur l'espace public



© G. Bentz



UN GUIDE BIODIVERSITÉ POUR LES ÉLUS LOCAUX

Afin d'aider les élus locaux à élaborer une stratégie, mobiliser des moyens et développer un plan d'action pour agir en faveur du vivant, la LPO et les Éco-Maires ont publié en octobre 2020 un guide pratique qui fournit des expériences déjà mises en place par des équipes municipales.

La réouverture d'un cours d'eau à Sarcelles, la transformation de jardins particuliers en jardins pour la biodiversité à Pessac, ou encore la dés-imperméabilisation des cours d'écoles à Strasbourg illustrent les 11 thèmes d'actions retenus tels que le recours aux solutions fondées sur la nature, la cohabitation avec la faune sauvage et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Lien téléchargement :

https://www.lpo.fr/images/dev-durable/territoires_engages_pour_la_nature/guidepratiqueelulocal.pdf



En 2019, 81% des Français sont citadins. Le déclin des espèces inféodées au bâti démontre l'importance d'agir en mettant le vivant au cœur de la ville.



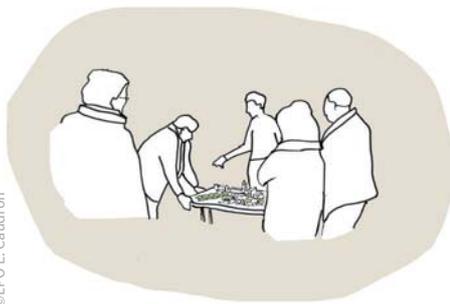
Par son action auprès des territoires, la LPO vous invite à préserver la biodiversité pour une ville vivante

- Connaître le patrimoine naturel du territoire
- Préserver les **espaces agricoles et naturels** en limitant drastiquement l'artificialisation des sols
- **Protéger** les espèces en déclin : hirondelles, martinets, chauve-souris, hérissons, pollinisateurs, etc.

Le programme national LPO « Nature en ville » accompagne les acteurs de l'aménagement urbain

- Une **expertise** fondée sur l'expérience de terrain et les travaux scientifiques
- Un **réseau de naturalistes** pour agir sur l'ensemble du territoire français
- Un **réseau de professionnels** de l'immobilier et de collectivités territoriales et des entreprises partenaires au sein du Club U2B
- L'interaction avec les **autres programmes de mobilisation citoyenne** de la LPO : Refuges LPO, Médiation, Faune sauvage, sciences participatives, éducation à l'environnement, etc.
- Une plateforme de ressources composée de guides, conseils techniques et retours d'expérience, accessible sur le site **urbanisme-bati-biodiversite.fr**

©LPO E. Caudron



Plus d'informations sur le programme Nature en Ville www.lpo.fr



Club U2B (urbanisme, bâti et biodiversité), un engagement collectif pour mobiliser les acteurs

Il réunit les partenaires mécènes de la LPO du secteur de l'aménagement urbain durable, chercheurs, collectivités, écologues, etc. pour partager les retours d'expérience et débattre autour de thèmes tels que la gestion de la biodiversité en phase chantier, les Éco-Quartiers.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ À TOUTES LES ÉCHELLES

La LPO peut apporter son **expertise** à toutes les **phases** du projet urbain et à toutes les échelles, en apportant une vision globale et un regard critique et constructif sur les pratiques d'urbanisation.

Sensibiliser, mobiliser et accompagner chaque acteur

Les citoyens

- Organiser des démarches de concertation avec les habitants, des programmes de sciences participatives
- Encourager l'accueil de la nature à l'échelle du quartier, du jardin, des écoles en proposant les bonnes pratiques et en créant des Refuges LPO
- Apporter conseils et solutions pour cohabiter de manière équilibrée avec la faune sauvage en ville

Les politiques publiques

- Accompagner les collectivités pour impulser une nouvelle esthétique de la ville favorable à la Nature (gestion écologique des espaces)
- Conseiller les collectivités pour maîtriser l'urbanisation du territoire en intégrant les questions de biodiversité dans les PLU(i)

Les professionnels de l'aménagement

- maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre (urbanistes, promoteurs, constructeurs, architectes, paysagistes, bureaux d'études)
- Accompagner les professionnels sur le long terme pour intégrer les enjeux biodiversité en amont et à chaque phase des projets
- Engager une évaluation des actions menées
- Évaluer l'empreinte biodiversité globale (processus de fabrication, etc.)

Planifier l'aménagement en préservant les espaces naturels et agricoles

Connaître et analyser les enjeux écologiques grâce au diagnostic biodiversité

- Inventorier la faune et la flore
- Cartographier les trames vertes et bleues

La LPO accompagne et conseille les acteurs du territoire pour aménager et partager l'espace pour accueillir la faune

- Conserver au maximum les éléments de paysage existants et les sols
- Créer des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques pour favoriser la circulation de la faune et améliorer le cadre de vie des habitants
- Limiter les dangers pour la faune (surfaces vitrées, poteaux creux etc.)
- Implication des citoyens dans des programmes de sciences participatives
- Préserver les sols vivants grâce à une gestion écologique des espaces végétalisés (démarche zéro phyto etc.)

ETAPES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

**ETUDE DU PROJET
CONTACT AVEC LA LPO**
Proposition technique et financière

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Inventaires naturalistes
Analyse des pratiques
Etude du plan masse

CAHIER DES CHARGES

Préconisations
d'aménagements et de
gestion
Sensibilisation des équipes
Analyse des pratiques

CONCEPTION

Préconisations
d'aménagement et de
conception

CHANTIER

Accompagnement
technique, suivis
écologiques, formation

LIVRAISON

Cahier des charges
entretien des espaces verts
Animations, inaugurations

ANIMATION ET SUIVIS
Sensibilisation des usagers
Suivis naturalistes

RESTAURER LE PATRIMOINE NATUREL DES MILIEUX AGRICOLES

Le programme national **Des Terres et des Ailes** s'adresse à tous les agriculteurs, quel que soit leur type d'activité (élevage, maraîchage, grandes cultures, viticulture, arboriculture...).



La LPO propose à chacun des actions concrètes pour :

- Faire revenir les oiseaux et la petite faune dans la campagne en créant des zones favorables pour les accueillir et les nourrir
- Proposer des aménagements faciles à mettre en place
- Accompagner les agriculteurs qui souhaitent être conseillés
- Créer un réseau d'agriculteurs au sein du territoire
- Valoriser les actions des agriculteurs auprès des citoyens
- Mobiliser les agriculteurs et les citoyens autour de projets collectifs : création de circuits-courts, vente à la ferme, journées découverte de la ferme, etc.



Agir, initier, contribuer...

- **Agriculteurs, paysans**
Valoriser le travail des agriculteurs et les accompagner vers la transition agro-écologique
- **Entreprise**
Engager les entreprises agroalimentaires et de distribution dans le soutien à l'agro-écologie
- **Élus**
Placer la biodiversité, la santé et l'alimentation, au cœur du plan alimentaire territorial
- **Citoyens**
Aller à la rencontre des agriculteurs, de leurs actions et de leurs productions, et recréer du lien social



TÉMOIGNAGE. Dans la Drôme (26), une éleveuse témoigne : « Depuis quelques années, nous avons vu nos hirondelles diminuer en nombre, jusqu'à ne plus en voir ou un couple par an. Mes bâtiments d'élevage en logeaient des dizaines, il y a encore 20 ans... J'ai construit un gros hôtel à insectes chez moi, la nature regorge d'endroits mais pas suffisamment... car nous perdons nos populations d'insectes, d'oiseaux et d'abeilles. Voilà, j'aimerais changer les choses mais je ne suis qu'un colibri au milieu de tous... Si chacun fait sa part, ça peut avancer ! »

UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un accompagnement adapté au projet de chaque agriculteur

S'approprier

Un site web pour connaître le programme et sa démarche

- Propositions d'aménagements pour les espèces et pour l'activité agricole
- Aide au choix des aménagements possibles
- Cartographie des aménagements
- Témoignages et retours d'expérience d'agriculteurs

Mobiliser et aménager

Des associations pour épauler les agriculteurs

- Mise en relation avec des référents dans les LPO et les Chambres d'agriculture
- Mobilisation de bénévoles en appui aux chantiers biodiversité dans les fermes
- Mobilisation des entreprises agroalimentaires et de distribution
- Formation/information à la biodiversité
- Appui au recueil de données naturalistes

Communiquer et valoriser

Valorisation des engagements pour la biodiversité sur les exploitations agricoles

- Mise à disposition d'un panneau valorisant l'engagement
- Recueil de témoignages d'acteurs sur le site web
- Valorisation des actions auprès des citoyens, dans la presse
- Organisation de journées portes ouvertes à la ferme

MOBILISATION DES AGRICULTEURS

Visite du site
www.desterresetdesailes.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

dans l'onglet
« je participe »

MISE EN ŒUVRE

d'aménagements favorables
à la biodiversité
sur l'exploitation

SAISIE

des aménagements
mis en place

VALORISATION

Proposer un témoignage,
une observation,
un retour d'expérience...

RECONNAISSANCE

auprès des citoyens
Remise d'un panneau
(optionnel)



La nature, un partenaire indispensable pour une agriculture durable !

Participer au programme Des Terres et Des Ailes
www.desterresetdesailes.fr

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE VOTRE TERRITOIRE

Le label Refuges LPO s'applique aux parcs, jardins publics, squares, sentiers, lieux de promenade, espaces naturels, cimetières...



✓ **Le programme national Refuges LPO, 1^{er} réseau de jardins écologiques de France, propose un accompagnement sur-mesure pour :**

- Préserver l'environnement, la biodiversité, les paysages et l'identité du territoire
- Sauvegarder et reconstituer des réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques (TVB)
- Adapter votre projet aux enjeux écologiques locaux
- Mobiliser les citoyens autour d'un projet collectif concret et engageant
- Créer une dynamique de quartier
- Favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en améliorant le cadre de vie
- Valoriser votre engagement pour l'environnement

✓ **Agir, initier, contribuer...**

Élus, urbanistes, aménageurs

Placer la biodiversité au cœur de la politique territoriale

Agents techniques

Accompagner et former aux nouvelles pratiques de gestion écologique

Citoyens

Connaître et faire connaître la biodiversité autour de chez soi et s'impliquer dans sa protection

Plus d'informations sur le programme Refuges LPO www.lpo.fr



UNE DÉMARCHE PERSONNALISÉE ET CONCERTÉE

Un accompagnement adapté à votre projet.



CONNAÎTRE

✓ Diagnostic biodiversité et analyse des enjeux écologiques

- Inventaires naturalistes (faune, flore, paysages)
- État des lieux de la gestion des espaces verts
- Prise en compte des documents d'urbanisme
- Identification des problématiques de cohabitation avec la faune sauvage

AMÉNAGER & GÉRER

✓ Élaboration d'un plan d'actions concerté répondant aux enjeux

- Gestion écologique des espaces verts
- Aménagements favorables à l'accueil et la circulation de la faune sauvage
- Médiation faune sauvage (connaissance des espèces, génie écologique)
- Formation et conseil auprès des agents techniques pour la mise en œuvre des actions

COMMUNIQUER & MOBILISER

✓ Sensibilisation des citoyens, valorisation de l'engagement

- Outils et animations pédagogiques pour faciliter l'appropriation des actions menées
- Implication des citoyens dans des programmes de sciences participatives
- Organisation d'évènements : inauguration du Refuge, Fête de la Nature, etc.
- Communication sur les supports LPO (Oiseau Magazine, sites web, réseaux sociaux...)

LA CHARTE REFUGES LPO UN ENGAGEMENT MORAL

En créant un Refuge LPO, la collectivité s'engage à préserver la nature et à améliorer la biodiversité du site selon les principes suivants :



1. Créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage



3. Réduire son impact sur l'environnement



2. Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques



4. Interdire la chasse sur l'espace concerné

ÉTAPES DE CRÉATION DU REFUGE COLLECTIVITÉ

CONTACT

Visite du site
Étude du projet

PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Convention de 3 à 5 ans

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Inventaires naturalistes
Analyse des pratiques

PLAN D' ACTIONS

Préconisations d'aménagement et de gestion, sensibilisation

LANCEMENT OFFICIEL

Pose du panneau
Inauguration

MISE EN OEUVRE

Accompagnement technique, suivis écologiques, animations

ÉVALUATION ET BILAN

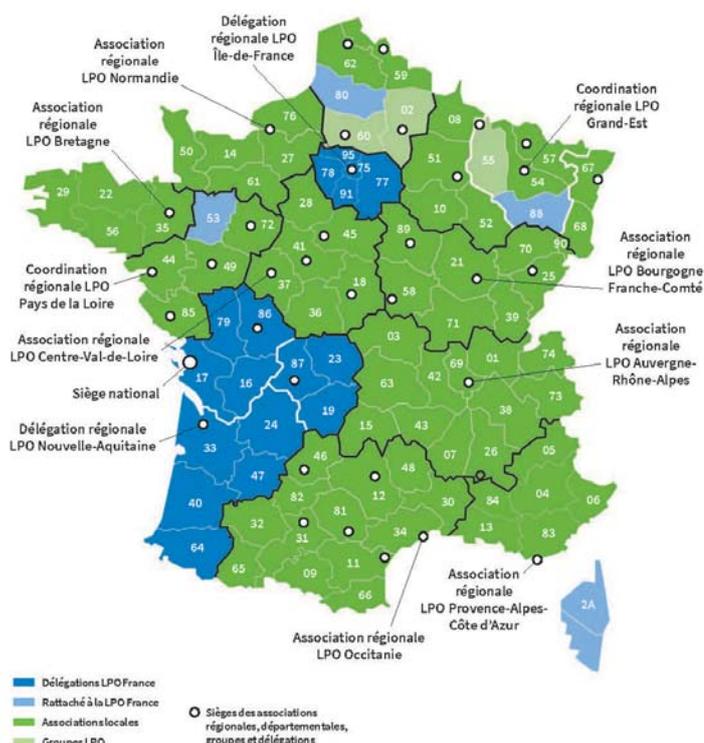
Inventaires naturalistes
Réunion de synthèse

RENOUVELLEMENT

Nouveau plan d'actions

Convention de 3 à 5 ans

« La carte de France de la LPO »



La LPO

est une association créée en 1912 et reconnue d'utilité publique. Elle est également le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International. Forte de plus de 57 000 adhérents, la LPO a pour objet d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité dans les domaines de la connaissance, l'expertise et la recherche ; la protection, la conservation et la défense ; la gestion et la reconquête ; l'éducation et la valorisation. L'association contribue à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la nature et de la biodiversité en proposant toutes actions qui leur seraient favorables. Plus d'informations sur www.lpo.fr

La LPO soutient aussi le label national « Villes et Villages Étoilés » porté par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Grâce à son implantation sur l'ensemble du territoire, la LPO est au plus près de votre collectivité et vous accompagne dans les projets d'aménagement urbain respectueux de la nature. Nous pouvons envisager ensemble un mécénat ou un partenariat sur mesure.

LPO France
Fonderies Royales
CS 90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX
lpo@lpo.fr - 05 46 82 12 34

Votre contact LPO local :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

